



## **Accès de toutes les filles à l'éducation y compris les filles invisibles par absence d'Etat civil**

Le thème prioritaire de la 55<sup>ème</sup> "Commission de la condition des femmes" (CSW) qui se déroulera à l'ONU à New York du 22 février - 4 mars 2011 portera sur « *l'Accès et participation des femmes et des filles à l'éducation et à la formation scientifique et technologique pour promouvoir un accès égal des femmes au plein emploi et au travail décent* »

**La CLEF, Femmes Solidaires et Regards de Femmes** organisent un atelier pendant la CSW, à l'ONU à New York. Nous avons prévu, en 2011, de le cibler sur l'exclusion des filles du droit à l'éducation par absence d'Etat civil.

### **Problématique**

Parmi les dizaines de millions d'enfants non-scolarisés dans le monde, les filles dépourvues d'Etat civil ont encore plus de risques de ne pas accéder à l'éducation primaire et aux soins. Sans identité, elles sont invisibles et exclues de tous les droits fondamentaux universels. **L'absence d'état civil constitue un mécanisme absolu d'exclusion sociale.**

Leur existence est niée, elles ne figurent pas dans les registres des Etats. **Ce sont des mortes vivantes. Leurs droits sont bafoués.** Elles appartiennent généralement à des minorités ethniques, résident dans des zones rurales. Leurs mères n'ont pas eu accès à l'éducation minimum et l'exclusion et la pauvreté se perpétuent ainsi.

La scolarisation des filles est indispensable, pour elles, pour leur famille et pour la société. Pour qu'elles puissent accéder aux nombreux programmes d'actions ciblant les différents blocages traditionnels, patriarcaux, financiers, géographiques, permettant leur sécurité et leur émancipation, il est indispensable de rendre visibles ces filles invisibles.

L'acte de naissance permet à chaque personne de prouver son identité. Sa présentation est indispensable lors de toutes les démarches d'état civil, (en particulier mariage, héritage, divorce, décès) et administratives (inscription dans les établissements scolaires, accès aux soins de santé, recherche d'un emploi, papiers d'identité, de passeports pour se déplacer hors du territoire national, titre de séjour).

### **Déroulé de l'atelier (date et heure en attente de confirmation par la CSW)**

#### **1) Constat** *(intervenante de Côte d'Ivoire)*

##### Point de vue démographique et juridique

- Quels outils pour révéler les chiffres de la non-déclaration des filles : nombre de jugements supplétifs de naissance, non-recensement des filles de moins d'1 an, etc.
- Obligation ou dissuasion des déclarations des naissances des filles ?

## **2) Actions pour éradiquer ce défi crucial :**

- A. Au niveau des Etats et des services publics :  
Vis-à-vis des fillettes roms en France (*intervenante Française*)
- B. Au niveau des ONG
  1. Faciliter les déclarations et leur coût (moyens de communication modernes, bénévoles des ONG formés au recensement se déplaçant dans les régions reculées, parmi les populations autochtones, (*intervenante ONG européenne agissant en Amérique du Sud*))
  2. Sensibiliser les familles et les communautés : (*exemple marocain*)
    - Sécuriser la participation des filles à l'école et sur le chemin de l'école
    - Inciter à la scolarisation des filles par l'aide alimentaire et l'accès aux soins

## **3) Débat avec la salle**

Les ONG présentes à la CSW à l'ONU à New York avec lesquelles nous agissons habituellement, informées de notre atelier, interviendront lors du débat. Il s'agit d'ONG d'Afghanistan, Algérie, Belgique, Burkina Faso, Canada, Colombie, Congo, Espagne, Israël, Italie, Mali, Tunisie, mais également la Chine, (contact pris avec *Beijing Family Planning Association*, lors du 6° Sommet mondial de la famille, début décembre, au cours duquel Michèle Vianès est intervenue)

## **4) Conclusion**

Propositions pour inciter les Etats, les organismes internationaux, les ONG et les familles à rendre visibles ces filles invisibles.

**Lors de cet atelier, il s'agira de mesurer l'ampleur du phénomène, grande région par grande région, et d'en analyser les causes. Toutes les parties du Monde sont concernées par cette question méconnue et touchant des populations souvent marginales.**

**Les préconisations émaneront des recherches préalables alimentant les exposés et des débats pendant notre évènement.**